

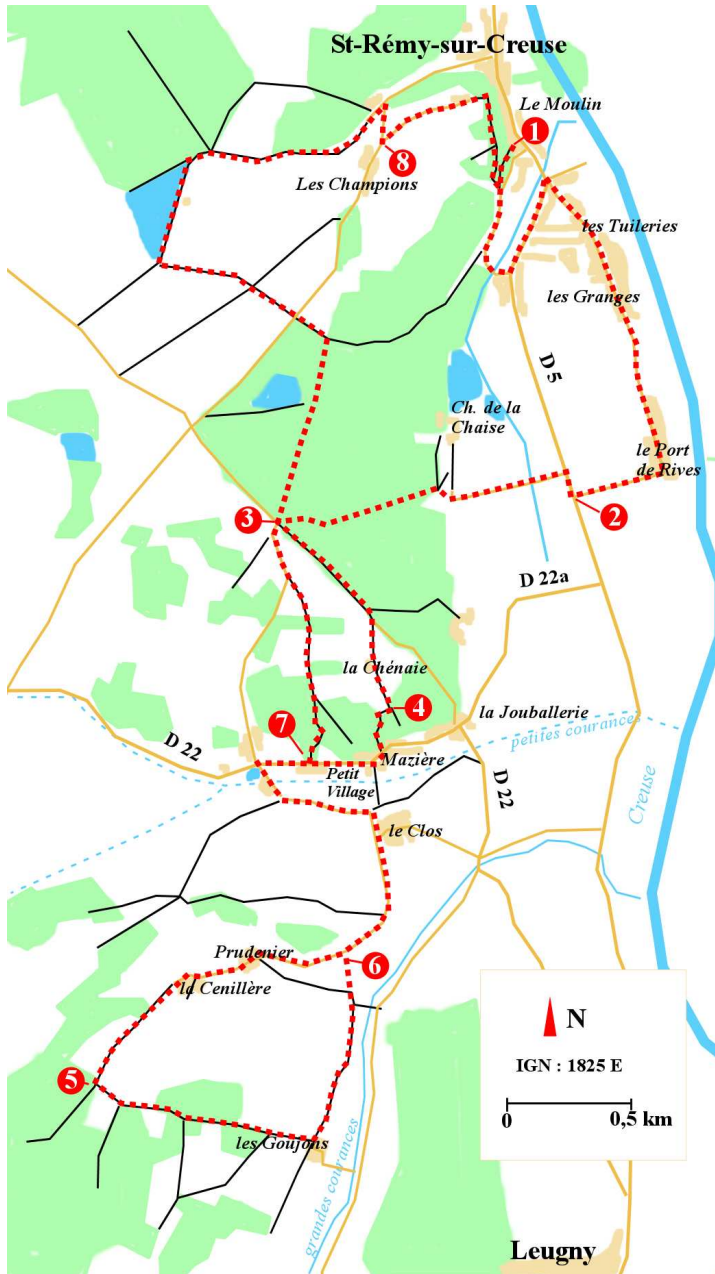
St-Rémy-sur-Creuse

15,3 km (ou 7,5 et 10 km) – balisage rouge

Saint-Rémy-sur-Creuse est situé à environ 65 km au N-E de Poitiers et 20 km au N-E de Châtelleraut.

Au départ des habitations troglodytiques puis la route qui offre une vue d'ensemble sur la falaise troglodytique. Après le château de la Chaise, alternance de bois, de cultures et même de vignes dans un paysage très vallonné. Les hameaux et les exploitations représentent un habitat régional caractéristique. A la fin du parcours, l'église du 11^{ème} et la tour de Ganne qui offre une vue panoramique sur la vallée de la Creuse.

Un sentier bleu de 2,5km permet de faire le tour des principales curiosités.



1 – km : 0 De la place de la mairie monter le chemin en direction d'Ethni' Cité (balisage rouge). Passer devant les grottes. A l'intersection descendre à gauche pour rejoindre la route. Suivre la D5 à gauche (*belles vues sur la falaise*). A la seconde intersection virer en épingle à droite, rue des Tuileries. Atteindre Port de Rives, poursuivre sur la route qui tourne à droite. Arriver à nouveau à la D5.

2- km : 2,5 L'emprunter à droite puis, rapidement, à la croix, se diriger à gauche vers le château de la Chaise. (*vues sur les habitations troglodytiques et le château*). Au carrefour de chemin, prendre celui qui monte à droite, puis, de suite, monter à gauche dans le bois. En haut, aboutir à une route.

possibilité de raccourci, 7,5 km

3- km : 3,7 Suivre à gauche le chemin en lisière de bois. A la patte d'oie se diriger à droite vers une bâtisse, passer entre des vignes.

4- km : 4,5 A l'orée du bois, quitter le chemin pour aller à droite. Descendre un raidillon en direction des maisons. Emprunter la D 22 à droite

A hauteur du n°31 possibilité de raccourci au point 7 : 10 km

Au carrefour aller à gauche vers Le Clos. Laisser le Clos sur sa gauche, poursuivre sur la route montante en direction de Prudénier. Traverser le hameau et continuer vers La Cenillère. Contourner l'exploitation par la droite. Poursuivre sur le chemin, passer devant des vignes.

5- km : 7,5 Au coin du bois, aller à gauche en direction d'un bois de résineux. Continuer sur le chemin principal. Dans la descente, peu avant les Goujons, un chemin à droite mène à Leugny. Poursuivre la descente. A hauteur de la maison aller à gauche, atteindre un bouquet de peupliers. Monter le raidillon en face dans les champs.

6- km : 9,1 A la route aller à droite et suivre le chemin inverse de l'aller : passer le Clos, le carrefour puis la D22 à droite

7- km : 10,3 En face du n°31 monter à gauche pour emprunter un petit chemin. Poursuivre sur la route à droite et atteindre le point 3

3- km : 11,3 Prendre le chemin de gauche dans les bois. A la sortie du bois, au carrefour de chemins, aller à gauche. Traverser une route, passer une intersection de chemins. A la seconde tourner à droite pour longer une digue. A son extrémité aller 2 fois à droite vers les maisons, marcher en fond de vallée. Emprunter la route montante à droite.

8- km : 14,1 Avant les Champions, suivre à gauche la route en direction de l'église. Passer devant l'église (*en face la tour de Ganne, belles vues sur la vallée de la Creuse*). Suivre le chemin qui longe le mur du cimetière et qui tourne à droite. Marcher à flanc de coteau. Après une descente en sous bois retrouver les habitations troglodytiques et virer à gauche pour regagner le parking

A voir en chemin : la falaise troglodytique, Ethni' Cité propose des visites des caves, l'église romane des XI et XIIème, la tour de Ganne vestige de l'ancien donjon construit par Richard-Cœur-de-Lion.

D'autres randonnées dans le secteur !

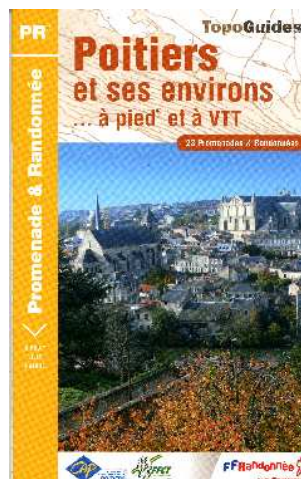
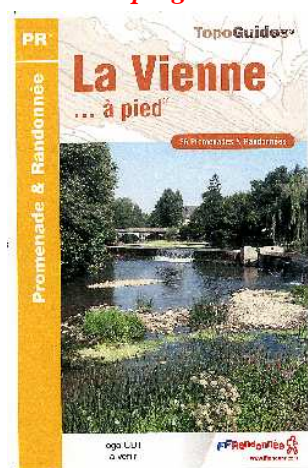
Aux alentours, les villages de Buxeuil, Leugny et Oyré proposent également des itinéraires de randonnée.

Et en Vienne :

Maison du tourisme 33, place Charles de Gaulle BP 287 – 86007 POITIERS CEDEX

cdt@tourisme-vienne.com - www.tourisme-vienne.com

et également dans nos topo-guides



Conseils aux randonneurs

Etre bien chaussé, respecter la nature et la propriété privée, tenir les chiens en laisse, ne pas abandonner de déchets, ne pas faire de feu, observer la faune et la flore sans les toucher, emporter une trousse de secours

Signalez nous les anomalies constatées et faites nous part de vos observations, de vos critiques, tant sur le balisage que sur le plan environnemental

<http://vienne.ffrandonnee.fr>



Rappel : en cas de non-concordance, le balisage est prioritaire au descriptif papier.

